

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 11 février 2014

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Depuis la rentrée 2013, le Lycée classique d'Echternach, en collaboration avec le Lycée Georges de La Tour de Metz propose une classe préparatoire aux Grandes Ecoles françaises où en deux ans les étudiants sont préparés aux concours d'entrée aux établissements français à réputation internationale, tels que HEC ou ESSEC.

Depuis plusieurs années, le Luxembourg tente activement d'augmenter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur afin de disposer d'une main d'œuvre qualifiée. Proposer une classe préparatoire pour les grandes écoles françaises au Luxembourg est une initiative qui s'inscrit clairement dans ce contexte et est un atout considérable pour les élèves qui choisissent cette voie. En effet près de 85% des élèves diplômés des Grandes Ecoles peuvent se prévaloir d'un contrat d'embauche avant même la fin de leurs études.

Le lancement de cette classe préparatoire s'est montré difficile. Seuls quatre élèves suivent ce cursus pendant l'année académique 2013-2014.

Dans ce contexte, j'aimerais poser la question suivante à Monsieur le Ministre :

- Que compte entreprendre le gouvernement afin qu'un plus grand nombre d'élèves s'intéressent à cette classe préparatoire ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Tess Burton
Députée



Luxembourg, le 26 février 2014

Coordination générale

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 116 de la Députée Tess Burton

Concernant le projet de classes préparatoires, je tiens à préciser qu'une analyse de la situation économique de notre pays montre que le Luxembourg et son marché du travail sont en train d'évoluer dans un contexte économique globalisé.

La désindustrialisation rampante, un secteur bancaire qui doit se redéfinir, de nouvelles opportunités à saisir dans le secteur tertiaire (e-commerce, secteur de la logistique, biotechnologie, ...) sont autant de défis pour notre économie. Dans ce contexte, les femmes et les hommes qui sont appelés à prendre des responsabilités auront besoin d'un solide bagage de culture générale, d'une maîtrise de techniques éprouvées de gestion, d'un esprit d'initiative à toute épreuve ainsi que de ténacité et d'endurance pour aborder les challenges auxquels seront confrontés les dirigeants des prochaines années.

Les grandes écoles françaises préparent leurs étudiants à relever ces défis. Il importe de promouvoir l'accès aux plus prestigieuses grandes écoles françaises, surtout dans le domaine économique.

Mettre en place une classe préparatoire économique et commerciale dans un lycée luxembourgeois, c'est se donner les moyens du côté de l'éducation nationale luxembourgeoise de préparer au mieux les élèves issus des classes terminales pour se présenter au concours d'admission des grandes écoles de commerce.

J'attends du projet d'une classe préparatoire aux grandes écoles au lycée classique d'Echternach (LCE) une optimisation de la prise en compte des spécificités luxembourgeoises dans le parcours de préparation des épreuves d'admission.

Nos meilleurs élèves, confrontés dès le début de leur scolarité à un enseignement en allemand et en français, auquel se rajoute l'anglais au début du secondaire, ont certes des avantages au niveau de la maîtrise des langues. Par contre, la pratique régulière et systématique de méthodes d'analyse et de synthèse autour de thèmes d'actualité économiques et de culture générale est moins prononcée qu'en France. En offrant des classes préparatoires au Luxembourg, nous aurons la possibilité de prendre en compte les

atouts langagiers de notre système scolaire tout en proposant un approfondissement des compétences qu'exigent les grandes écoles françaises.

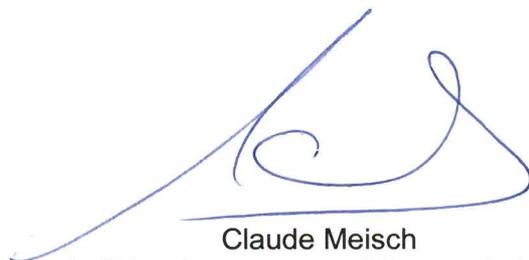
Par ailleurs, la mise en place d'une classe préparatoire dans un lycée est une valorisation des compétences professionnelles des enseignants et en même temps un engagement pour l'excellence. Pour l'établissement, au-delà des défis organisationnels, le fait de pouvoir proposer une classe préparatoire diversifie son offre scolaire et augmente certainement son prestige.

Par contre, les avantages des classes préparatoires pour assurer un passage réussi en école de commerce ne sont pas encore bien connus au Luxembourg et le recrutement de la classe CPGE au Lycée classique d'Echternach n'a pas connu le succès espéré en 2013.

Entretemps, toute la campagne de promotion a été revue pour comprendre les éléments suivants :

- la présence du LCE dans un stand à part proche des grandes écoles de commerce françaises lors de la Foire de l'Étudiant,
- la présentation de la classe préparatoire du LCE dans le réseau des écoles de commerce en France,
- une information ciblant directement les élèves des classes de 1ère de tous les lycées luxembourgeois par l'intermédiaire des professeurs et des élèves de la classe préparatoire du LCE,
- une campagne de publicité à la radio pour présenter les avantages de la classe préparatoire au grand public,
- une séance d'information ouverte au grand public,
- l'organisation de séminaires en collaboration avec la Chambre de Commerce à l'attention des étudiants actuels et futurs de la classe préparatoire
- le CEDIES présente les classes préparatoires dans toutes ses activités d'information dans les lycées luxembourgeois.

Les premières activités de cette campagne de publicité ont d'ores et déjà eu lieu et les responsables de la mise en place de la classe préparatoire sont confiants du succès de leur démarche.



Claude Meisch
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse